

Chargée d'entretien et de maintenance

Chargé d'entretien et de maintenance



Présentation du métier

Famille de métier : Les métiers du support et du technique

Rubrique : Support

Autres appellations courantes : Technicien de maintenance, agent de maintenance polyvalent

ROME : I1203 - Agent / Agente d'entretien du bâtiment

Fiches de la cohésion sociale : Ouvrier d'entretien et de maintenance / Agent d'entretien

Points de repère : classification et critères classants : [A - B - C]

- Autonomie
- Responsabilités (encadrement d'une équipe)

Les finalités du métier

Le chargé d'entretien et de maintenance est garant de la propreté et du bon fonctionnement des locaux et des équipements de sa structure. A ce titre, il assure les travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des locaux sous la responsabilité du directeur de la structure.

Activités

Description & cadre réglementaire des activités

Ses missions principales incluent :

- l'entretien des locaux : nettoyage, désinfection, tri et évacuation des déchets
- la maintenance préventive : surveillance des installations techniques, détection des dysfonctionnements, remontée toute constatation de dysfonctionnement ou anomalie (fuite d'eau, etc.)
- la réparation et le dépannage de premier niveau : intervention en cas de panne, remplacement de pièces et sécurisation des lieux
- l'aménagement et la rénovation : petits travaux de bricolage et gestion des stocks de matériaux
- le suivi des registres d'entretien et de maintenance des équipements, la planification de rendez-vous annuels.

Il exerce ses fonctions dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, ainsi que les protocoles mis en place par la structure.

Variabilité

Ses tâches peuvent varier en fonction des besoins et de la typologie de sa structure (trier le linge sale et charger les machines pour une crèche par exemple). En fonction de l'organisation de la structure, il peut être en contact avec les familles et le public accueilli.

Chargée d'entretien et de maintenance

Chargé d'entretien et de maintenance



Compétences / connaissances requises pour exercer le métier

Compétences

- Planifier et organiser le travail de manière à respecter les délais
- Réaliser des travaux d'entretien courant des équipements
- Surveiller les installations techniques pour prévenir tous les risques
- Repérer les signaux/incidents d'une machine qui exigent de réagir et d'alerter la hiérarchie
- Appliquer les consignes d'hygiène et/ou de sécurité
- Tenir à jour les registres de maintenance et d'intervention
- Manipuler et stocker les produits d'entretiens dans le respect des normes en vigueur

Connaissances

- Mode d'emploi et notices techniques produits et équipement
- Techniques de nettoyage et de désinfection
- Règles d'hygiène et de sécurité dans l'environnement de travail
- Procédures de gestion des déchets (tri sélectif, stockage temporaire et l'élimination appropriée des déchets alimentaires et non alimentaires)

Savoir-être

- Rigoureux
- Réactif
- Agile
- Autonome
- Organisé

Entrée dans le métier

Niveau de formation et diplômes

Niveau de formation minimum requis pour exercer le métier : Niveau CAP / BEP (niveau 3)

Diplômes requis pour exercer le métier : CAP, BEP, BP dans le domaine de la maintenance ou du bâtiment ou diplôme équivalent

Expérience

Expérience requise pour exercer le métier : Pas d'expérience minimale requise

Spécificités de la filière

Certifications : Titre professionnel "Agent de maintenance des bâtiments" (RNCP35510)

Tendances

Activités nouvelles ou en évolution

Nouvelles : Prise en compte des principes de sobriété énergétique et suivi des consommations énergétiques en ce sens

À renforcer : /

Compétences nouvelles ou en évolution

Nouvelles : /

À renforcer : Connaissance et usage des produits d'entretien écologiques, "éco-gestes" dans les techniques de nettoyage

Chargée d'entretien et de maintenance
Chargé d'entretien et de maintenance

Mobilités professionnelles



Dans la branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
• /	• Responsable équipe entretien / maintenance	• Chargé d'entretien, de protection et de développement des espaces naturels

Hors branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1) • Agent / personnel de l'entretien (Aslifa, HLA, Sport, etc.) • Ouvrier spécialisé (ESH) • Technicien de maintenance technique des équipements sportifs (Sport)	Métiers proches (niveau 2) • Régisseur technique (Alisfa) • Responsable équipe d'entretien ou de maintenance (Alisfa, HLA, etc.)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3) • /

Légende

Métiers très proches / complémentaires (niveau 1) : Les métiers partagent un grand nombre de compétences en commun et sont – dans certains cas – exercés de manière concomitante.

Métiers proches (niveau 2) : Les deux métiers sont relativement proches. Une mobilité est envisageable, sous condition d'une évolution des compétences acquise par la formation initiale, continue, ou dans l'emploi.

Métiers éloignés / connexes (niveau 3) : Une proximité – plutôt faible – existe et une mobilité est envisageable sous condition de réaliser un parcours de reconversion.